



866

établissements en 2022

↑ **2,4%** par rapport à 2021

↑ **9,1%** en 10 ans

7,7%

du total

5^e

sur 12 GSA



2 064 M€

de chiffre d'affaires en 2022

↑ **6,5%** par rapport à 2021

↑ **58,7%** en 10 ans

11,0%

du total*

4^e

sur 11 GSA

*hors Activités financières et d'assurance



466

employeurs en 2022

0,0% par rapport à 2021

↑ **2,4%** en 10 ans

7,3%

du total

3^e

sur 12 GSA



3 045

salariés en 2022

↑ **3,6%** par rapport à 2021

↑ **12,1%** en 10 ans

5,5%

du total

7^e

sur 12 GSA



483 M€

PIB 2021

↑ **64,7%** par rapport à 2020

↑ **57,1%** en 10 ans

6,6%

du total

8^e

sur 12 GSA

Près de 900 établissements actifs dans le Commerce de détail en 2022

1. Répartition du nombre d'établissements, de créations et de radiations dans le Commerce de détail en 2022

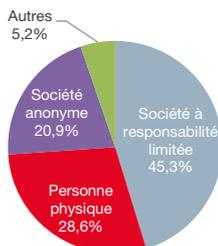
	Établissements			Créations			Radiations		
	Nombre	Var 21/22	Part	Nombre	Var 21/22	Part	Nombre	Var 21/22	Part
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	748	1,8%	86,4%	39	-23,5%	75,0%	26	-21,2%	81,3%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	118	6,3%	13,6%	13	62,5%	25,0%	6	50,0%	18,8%
Total Commerce de détail	866	2,4%	100%	52	-11,9%	100%	32	-13,5%	100%
Total en Principauté	11 230	4,0%		871	-5,2%		444	-11,7%	

Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

Avec 866 établissements actifs, le Commerce de détail représente 7,7 % du total en Principauté. Près de 9 établissements sur 10 appartiennent au commerce de détail hors automobile, où l'habillement (164) et la vente à distance (95) sont prédominants. Le nombre d'établissements créés (52)

est supérieur à celui des radiés (32). 3 créations sur 4 sont liées au commerce hors automobile, avec une contribution significative de la vente à distance (12) et des Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé (8).

2. Répartition des établissements du Commerce de détail en 2022 par forme juridique



Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

392 établissements de ce secteur sont sous la forme juridique Société À Responsabilité Limitée (SARL), qui est surreprésentée par rapport à l'ensemble des Grands Secteurs d'Activité (GSA) (45,3 % contre 30,3 %). Les Personnes Physiques sont au nombre de 248, ce qui en fait la deuxième forme juridique la plus importante (28,6 %). 181 sont sous la forme juridique Société Anonyme Monégasque (20,9 %).

Le chiffre d'affaires dépasse les 2 milliards d'euros

3. Répartition du chiffre d'affaires du Commerce de détail par division et groupe NAF en 2022

	2022	Var 21/22	Poids
Commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles	1 414,8	6,1%	68,6%
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	955,7	6,5%	46,3%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	180,4	2,1%	8,7%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	88,4	6,4%	4,3%
Autres groupes NAF	190,4	7,5%	9,2%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	648,8	7,5%	31,4%
Commerce de véhicules automobiles	604,4	8,0%	29,3%
Commerce d'équipements automobiles	27,5	-12,8%	1,3%
Autres groupes NAF	16,9	35,3%	0,8%
Total CA Commerce de détail	2 063,6	6,5%	100%
CA global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance	18 832,0	15,0%	

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le chiffre d'affaires du Commerce de détail a atteint un niveau record de 2,1 Md€, ce qui représente 11,0 % du global, hors Activités financières et d'assurance. Il a augmenté de 6,5 % entre 2021 et 2022, mais cette croissance est plus faible que le total (+15,0 %). Depuis 2017, il occupe la quatrième place, juste après le Commerce de gros, les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, et la Construction.

Avec 1,4 Md€, le commerce de détail hors automobile constitue 68,6 % du CA du GSA. En Principauté, ce sont les Autres commerces de détail en magasin spécialisé (horlogerie, bijouterie, habillement, chaussures et articles en cuir) qui réalisent près d'1 Md€ de CA, soit pratiquement la moitié de celui du GSA.

Le Commerce de véhicules automobiles s'élève à 604,4 M€, soit 29,3 % du CA du Commerce de détail. Il est en progression de 8,0 % par rapport à 2021.

Le Commerce de détail en Principauté regroupe deux divisions de la Nomenclature d'Activités Française (NAF 2008) : le Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles et le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles. Étant défini comme la revente (vente sans transformation) au public de biens neufs ou d'occasion, le Commerce de détail ne comprend donc pas, selon la NAF, les restaurants, bars, salons de coiffures, etc.

4. Répartition des salariés et des employeurs du Commerce de détail selon le groupe NAF en 2022

	Salariés			Employeurs		
	Nombre	Var 21/22	Part	Nombre	Var 21/22	Part
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	1383	5,3%	45,4%	279	-2,4%	59,9%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	547	0,8%	18,0%	10	0,0%	2,1%
Commerce de véhicules automobiles	316	4,1%	10,4%	29	7,4%	6,2%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	186	10,3%	6,1%	37	2,8%	7,9%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	143	1,3%	4,7%	30	3,4%	6,4%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	121	8,1%	4,0%	14	7,7%	3,0%
Autres groupes NAF	348	-2,5%	11,4%	67	3,1%	14,4%
Total Commerce de détail	3 045	3,6%	100%	466	0,0%	100%
Total en Principauté	55 472	4,4%		6 357	0,5%	

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

L'année 2022 a été marquée par une augmentation de 3,6 % du nombre de salariés, atteignant ainsi un nouveau record (3 045). Cette hausse reste cependant moins dynamique que le global (+4,4 %). Il y a eu 11 employés supplémentaires dans le commerce automobile, et 95 de plus dans le commerce de détail hors automobile. Ce dernier concentre près de 87 % des employés du GSA.

Une fois de plus, ce sont les Autres commerces de détail en magasin spécialisé qui dominent largement le secteur en nombre de salariés (1 383, soit +5,3 %), notamment avec le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, qui compte un salarié sur cinq de ce GSA.

Il y a eu une forte hausse (+10,3 %) du nombre de salariés dans le Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé, notamment grâce aux Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé, au Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé, et aux poissonneries.

Le Commerce de détail regroupe 7,3 % des employeurs monégasques à fin 2022 (466), nombre constant comparé à 2021.

Le commerce de détail hors automobile dénombre le plus d'employeurs dans ce secteur (419, dont 279 dans les Autres commerces de détail en magasin spécialisé). Seuls ces derniers ont connu une diminution dans leur nombre d'employeurs (-2,4 %, soit 7 en moins dont 5 dans les enseignes d'habillement).

À l'inverse, le Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé et le Commerce de véhicules automobiles sont ceux qui ont eu la croissance la plus élevée (respectivement +7,7 % et +7,4 %).

Comme au global, les employeurs avec moins de cinq salariés sont majoritaires dans le Commerce de détail (307). Ils sont suivis par ceux ayant entre 5 à 9 salariés (88). Il y a seulement trois employeurs avec plus de 50 salariés.

Un GSA plutôt paritaire

En 2022, le Commerce de détail emploie 1 593 femmes (soit une proportion de 52,3 %) et 1 452 hommes. Cette part est nettement supérieure à celle de l'ensemble des salariés du privé (38,9 %). Dans le Commerce de détail, le nombre de salariés a augmenté de façon sensiblement équivalente chez les femmes (+3,9 %) et chez les hommes (+3,2 %).

L'âge moyen des salariés de ce secteur est de 41,1 ans (indépendamment du genre) contre 42,4 ans pour l'ensemble de la population salariée. Trois quarts des salariés ont entre 25 et 54 ans. Il y a une parité parfaite pour les tranches d'âge 35 à 44 ans et 65 ans et plus.

Le Commerce de détail a une répartition des salariés selon le lieu de résidence proche de l'ensemble des GSA.

La très grande majorité de la main-d'œuvre (80,9 %) habite en France : plus de la moitié (54,8 %) dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes (dont à Nice et Menton principalement) et plus du quart des salariés dans les communes limitrophes (essentiellement à Beausoleil et Roquebrune-Cap-Martin).

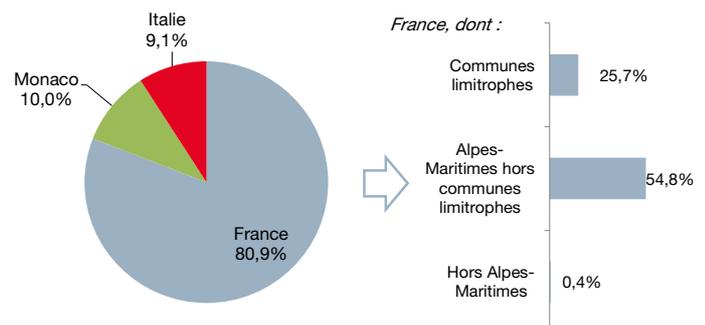
Un salarié sur dix réside en Principauté (-0,1 % par rapport à 2021) et 9,1 % en Italie (+3,9 %). Près de la moitié des résidents italiens proviennent de Vintimille.

5. Répartition des salariés du Commerce de détail selon la tranche d'âge et le sexe en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

6. Répartition des salariés du Commerce de détail selon le lieu de résidence en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

